



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'égalité des chances
et des droits des femmes**

**RÉUNION DU
MARDI 30 MARS 2021**

SESSION 2020-2021

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor Gelijke
Kansen en Vrouwenrechten**

**VERGADERING VAN
DINSDAG 30 MAART 2021**

ZITTING 2020-2021

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 02
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 02
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de Mme Nicole Bomele Nketo 1

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

et à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

concernant "les violences conjugales et les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle".

Question orale de Mme Latifa Aït Baala 4

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

concernant "l'évaluation et la codification de la législation de promotion de l'égalité et de la diversité et de lutte contre les discriminations".

Question orale de Mme Delphine Chabbert 7

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

et à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Nicole Bomele Nketo 1

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

en aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "het huishoudelijk geweld en het dispositief voor socioprofessionele inschakeling".

Mondelinge vraag van mevrouw Latifa Aït Baala 4

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de evaluatie en de codificatie van de wetgeving ter bevordering van de gelijkheid en de diversiteit en ter bestrijding van discriminatie".

Mondelinge vraag van mevrouw Delphine Chabbert 7

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

concernant "l'impact négatif du confinement sur les droits des femmes et l'élaboration d'un plan global d'action".

Question orale de Mme Delphine Chabbert

11

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'organisation des Journées du mariage à Bruxelles".

Question orale de Mme Véronique Lefrancq

14

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

concernant "les mariages forcés et le Code de signalement à destination des officiers d'état civil édité par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes".

Question orale de Mme Margaux De Ré

17

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

concernant "la lutte contre la grossophobie"

betreffende "de negatieve gevolgen van de lockdown op de vrouwenrechten en de uitwerking van een globaal actieplan".

Mondelinge vraag van mevrouw Delphine Chabbert

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de organisatie van de vrouwelijke erfgoeddagen in Brussel".

Mondelinge vraag van mevrouw Véronique Lefrancq

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de gedwongen huwelijken en de meldcode voor ambtenaren van de burgerlijke stand uitgevaardigd door het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen".

Mondelinge vraag van mevrouw Margaux De Ré

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de strijd tegen fatshaming".

103 Présidence : Mme Margaux De Ré, présidente.

Voorzitterschap: mevrouw Margaux De Ré, voorzitter.

109 **QUESTION ORALE DE MME NICOLE BOMELE NKETO**

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW NICOLE BOMELE NKETO

109 à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

109 et à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

en aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

109 concernant "les violences conjugales et les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle".

betreffende "het huishoudelijk geweld en het dispositief voor socioprofessionele inschakeling".

111 Mme Nicole Bomele Nketo (DéFI).- Les violences conjugales font partie du quotidien de nombreuses familles et de trop nombreuses femmes. Comme nous le savons, la crise sanitaire a exacerbé ces violences, entraînant une explosion des appels sur les lignes téléphoniques spécialisées ainsi qu'une hausse des demandes pour des places en maison d'accueil.

Mevrouw Nicole Bomele Nketo (DéFI) (in het Frans).- In veel gezinnen is huishoudelijk geweld een dagelijks feit. De coronacrisis heeft dit geweld nog aangewakkerd.

Volgens een enquête van equal.brussels bij een steekproef van 426 vrouwen ondergaat meer dan de helft ervan minstens één vorm van geweld van hun partner tijdens hun leven. Veel vrouwen vragen nooit om hulp.

Een eerste reden is schaamte. Sommige vrouwen willen ook niet in een opvangtehuis wonen. Ten tweede weigeren ze klacht in te dienen, omdat ze pseudotrouw zijn aan hun partner of angst hebben voor represailles.

Une enquête, réalisée par equal.brussels sur un échantillon de 426 femmes, a démontré que plus de la moitié des femmes bruxelloises subissent au moins une forme de violence de la part de leur partenaire au cours de leur vie. Nombre de ces femmes subissent, durant de longues années, les violences de leur partenaire sans jamais demander de l'aide.

D'une part, il y a souvent un sentiment de honte - "je n'ai pas réussi ma vie de famille, je suis fautive de ce qui m'arrive"- , la gêne de demander de l'aide. Certaines femmes ne se voient pas non plus rester dans les maisons d'accueil mises à disposition, car la vie en communauté peut être difficile à supporter quand on a l'habitude de vivre seule et de disposer de son propre espace. Elles considèrent parfois aussi que les aides ne suffiront pas.

D'autre part, elles refusent de porter plainte par pseudo-loyauté ou par peur de représailles. Elles sont donc nombreuses à ne jamais faire le premier pas pour mettre fin à la situation. Une association m'a d'ailleurs confié que son rôle n'était pas de leur faire quitter le domicile mais de les accompagner, la décision de quitter le domicile leur appartenant exclusivement.

113 La réinsertion socioprofessionnelle est essentielle dans le processus d'émancipation des femmes. À mon sens, davantage de mesures doivent être prises en amont, comme une campagne d'information en profondeur.

Socioprofessionele inschakeling is cruciaal in het emancipatieproces van vrouwen.

Welke hulpmiddelen bestaan er om die inschakeling te vergemakkelijken voor vrouwen die financieel afhankelijk waren van hun echtgenoot?

Quels dispositifs sont-ils mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des femmes qui étaient financièrement dépendantes de leur mari ? Existe-t-il des formations et des accompagnements ?

Bestaat er een platform zoals ParentSolo, dat antwoorden biedt op alles wat hun beslissing afremt om hun gewelddadige echtgenoot te verlaten?

Existe-t-il un site ou une plate-forme, à l'image de ParentSolo, qui apporte des réponses à toutes les questions susceptibles de freiner leur décision de quitter leur conjoint violent ?

Comment sont prises en charge les femmes immigrées ? Les signalements de la part de ces dernières ont-ils augmenté ? Si non, comment remédier au problème, sachant que nombre d'entre elles sont victimes de violences conjugales ?

¹¹⁵ **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.**- Votre question me permet de souligner l'importance d'aider les victimes de violences conjugales au niveau de leur emploi et de leur place sur le marché du travail.

Une étude belge a démontré que, pour 72 % des victimes, la violence a des conséquences sur leur capacité à travailler et, pour 41 % d'entre elles, elle a déjà donné lieu à des absences au travail. D'ailleurs, dans 7 % des cas, les victimes ont perdu leur emploi à la suite des violences conjugales. En outre, il va de soi que, pour de nombreuses victimes, l'autonomie financière est un facteur important pour pouvoir sortir durablement d'une relation violente.

C'est pourquoi l'une de mes priorités dans le plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes était d'adopter une approche transversale, et donc également de prévenir et de lutter contre la violence dans différents domaines tels que l'emploi. Dès lors, par l'action 24 de ce plan, nous souhaitons, avec la collaboration d'Actiris, encourager les entreprises à intégrer des mesures relatives à la violence dans leurs plans de diversité.

Au niveau des services publics régionaux bruxellois, talent.brussels et equal.brussels organisent une sensibilisation et une formation relatives à l'impact des violences conjugales sur les travailleuses et travailleurs, afin de veiller à une meilleure prise en charge des victimes par les personnes-clés au sein de leur organisation. Cela se fait par l'élaboration d'une publication sur l'impact des violences conjugales sur le travail et par l'organisation de formations, cette année et l'année prochaine. Cette action fait également partie des mesures du plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes.

Par ailleurs, grâce à l'appel à projets que j'ai organisé l'année dernière, equal.brussels finance une initiative importante autour de ce thème : le Hackathon4Women de Pour la Solidarité. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du projet européen Activ, qui vise à apporter aux organisations les ressources nécessaires à l'intégration et à la réintégration des victimes de violences intrafamiliales. Il s'agit, par exemple, de sensibiliser et de former les entreprises à la violence conjugale, ce qui leur permettra de mieux prendre en charge les victimes et de promouvoir leur réintégration.

¹¹⁷ En ce qui concerne votre question relative à un site internet d'information sur la violence conjugale, je vous renvoie à la mesure du plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, prévoyant de rassembler sur un seul site internet régional et accessible toutes les informations pertinentes

Hoe worden migrantenvrouwen begeleid? Zijn er meer meldingen door migrantenvrouwen dan vroeger?

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).- *Het is belangrijk slachtoffers van huishoudelijk geweld te helpen op de arbeidsmarkt.*

Uit een Belgische studie blijkt dat huishoudelijk geweld voor 72% van de slachtoffers gevolgen heeft voor hun vermogen om te werken. 41% onder hen was daardoor al afwezig op het werk.

Het Brussels Plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen bevat een multidisciplinaire benadering. Met actie 24 van dat plan willen we ondernemingen aanmoedigen om maatregelen tegen geweld in hun diversiteitsplannen op te nemen.

Talent.brussels en equal.brussels organiseren een bewustmakingscampagne en een opleiding over de impact van huishoudelijk geweld op werknemers, zodat ze beter worden opgevangen door sleutelfiguren in de onderneming.

Dankzij de projectoproep die ik vorig jaar heb gelanceerd, financiert equal.brussels het initiatief Hackathon4Women van Pour la Solidarité. Dat is een onderdeel van het Europese project Activ, dat organisaties de nodige middelen wil geven om slachtoffers van intrafamiliaal geweld te re-integreren.

Voor uw vraag met betrekking tot een website over huishoudelijk geweld verwijs ik u naar actie 43 van het Brussels Plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen. Alle relevante

concernant les violences faites aux femmes. Il s'agit de l'action 43 du plan, mise en œuvre par equal.brussels et Bruxelles Prévention et sécurité (BPS), et sa publication est prévue pour 2022.

Pour ce qui est de votre question sur les femmes migrantes victimes de violences conjugales, il n'existe pas de statistiques ventilées par origine ou par nationalité des victimes. Compte tenu de la discrimination multiple que subissent les femmes migrantes victimes de violences conjugales, il est très important de pouvoir répondre à leurs besoins. C'est pourquoi equal.brussels élabore actuellement une publication multilingue dont les informations en matière de signalement et de plainte, ainsi qu'en matière de droits des victimes, sont traduites dans les langues les plus parlées au sein de notre Région.

Je souhaite également mentionner le projet européen Access, coordonné en Belgique par le Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines (GAMS), qui comporte plusieurs volets : une campagne de sensibilisation, des activités par et pour les communautés concernées, une carte interactive avec un aperçu des services de soutien, une ligne d'assistance téléphonique et une formation pour les professionnels de première ligne.

Grâce à l'appel à projets contre la violence envers les femmes que j'ai lancé l'année dernière, de nouveaux projets destinés à ce groupe cible sont également soutenus par des subventions d'equal.brussels :

- le projet "La loi comme protection contre la violence envers les femmes" de Fem&L.A.W, qui comprend le développement d'une capsule vidéo comportant des informations juridiques et des conseils très concrets sur la façon d'obtenir une assistance juridique, par exemple, une brochure à destination des avocats et autres professionnels avec des arguments et des outils pour la défense des victimes, en accordant une attention particulière à la migration ;

- le développement d'un guide de formation des et pour les intervenants dans la lutte contre la violence envers les femmes en situation précaire de l'asbl Le Monde selon les femmes, portant également une attention spéciale aux femmes dans un contexte de migration ;

- le projet "Les femmes migrantes vers l'accès à la justice" de l'asbl Siempre. Cette association détecte les problèmes rencontrés par les femmes migrantes bruxelloises dans leur accès à une aide juridique.

Mme Nicole Bomele Nketo (DéFI).- Je remarque que vous traitez cette thématique avec passion. Je tiens à vous remercier pour l'attention que vous prêtez aux femmes victimes de violences conjugales.

Un rapport du Conseil des femmes francophones de Belgique, datant du 23 mars 2021, porte sur l'extension du télétravail et son impact sur les femmes. Il démontre que les femmes victimes

informatie over geweld tegen vrouwen zal op één website worden verzameld.

Er bestaan geen cijfergegevens over huishoudelijk geweld volgens afkomst of nationaliteit. Het is heel belangrijk een antwoord te bieden op de noden van migrantenvrouwen. Daarom werkt equal.brussels momenteel aan een meertalige publicatie met informatie over de rechten van slachtoffers.

Ook is er het Europese project Access, dat in België wordt gecoördineerd door de Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines (groep voor de afschaffing van vrouwelijke genitale verminking) (GAMS).

Dankzij de projectoproep die ik vorig jaar heb gelanceerd, subsidieert equal.brussels het project 'La loi comme protection contre la violence envers les femmes' van Fem&L.A.W; de ontwikkeling van een informatiegids van vzw Le Monde selon les femmes en het project 'Les femmes migrantes vers l'accès à la justice' van vzw Siempre.

119

Mevrouw Nicole Bomele Nketo (DéFI) (in het Frans).- *Een rapport van de Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB) van 23 maart 2021 heeft betrekking op de uitbreiding van het thuiswerk en de impact ervan op vrouwen. Vrouwen die slachtoffer zijn van huishoudelijk geweld lijden onder het thuiswerk.*

de violences conjugales qui travaillent à domicile souffrent du télétravail.

J'espère que vous resterez attentive à cette problématique. Le télétravail au féminin discrimine les femmes. Elles ont beaucoup plus de tâches à gérer que les hommes qui, de surcroît, peuvent se créer des espaces personnels dans la maison. Les femmes n'ont pas cette possibilité car elles sont toujours sollicitées par les enfants, surtout en ce moment de crise sanitaire, où ils restent à domicile.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME LATIFA AÏT BAALA

à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,

concernant "l'évaluation et la codification de la législation de promotion de l'égalité et de la diversité et de lutte contre les discriminations".

Mme Latifa Aït Baala (MR).- À l'ordre du jour du conseil des ministres du 25 février dernier figurait un point relatif à l'évaluation et la codification de la législation visant la promotion de l'égalité et de la diversité, ainsi que la lutte contre les discriminations.

La lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité et de la diversité sont au cœur de nos discussions. Nous en avons encore débattu le 2 mars dernier en commission, lors de la discussion de la proposition de résolution relative à l'organisation d'une journée bruxelloise pour la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations. Cette proposition de résolution a été rejetée par la majorité.

Quelle a été la teneur des discussions lors du conseil des ministres du 25 février dernier ? Quelles décisions ont-elles été prises ? En quoi consiste précisément cette évaluation et cette codification de la législation visant la promotion de l'égalité et de la diversité, ainsi que la lutte contre les discriminations ? Pourriez-vous nous expliquer le programme et les démarches éventuelles qui ont été entreprises ?

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Il y a un mois, Mme Sabbe m'avait posé une question à propos de cette codification. Quant à Mme Tahar, elle m'avait également posé une question similaire lors de la réunion de la commission du 16 mars 2021.

La déclaration de politique générale commune au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune, prévoit de mener un travail de codification législative afin de rassembler, coordonner et renforcer les dispositifs existants de lutte, de monitoring et de prévention dans un Code bruxellois de lutte contre les

Thuiswerk discrimineert vrouwen. Ze hebben veel meer taken dan mannen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW LATIFA AÏT BAALA

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de evaluatie en de codificatie van de wetgeving ter bevordering van de gelijkheid en de diversiteit en ter bestrijding van discriminatie".

Mevrouw Latifa Aït Baala (MR) *(in het Frans).*- *Op de agenda van de ministerraad van 25 februari stond een punt over de evaluatie en vastlegging van de wetgeving ter bevordering van gelijkheid en diversiteit en ter bestrijding van discriminatie.*

Welke beslissingen heeft de regering genomen? Waaruit bestaat die evaluatie en vastlegging van de wetgeving precies? Welke stappen zijn er al gezet of gepland?

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris *(in het Frans).*- *Een maand geleden stelde mevrouw Sabbe mij al een vraag over de vastlegging van de wetgeving. Ook mevrouw Tahar stelde een soortgelijke vraag in de commissievergadering van 16 maart 2021.*

De regering zal tijdens deze regeerperiode alle wetteksten ter bestrijding, opvolging en preventie van discriminatie verzamelen in een Brussels wetboek. Daarmee geeft de regering uitvoering aan een aanbeveling van Unia uit 2017.

discriminations au sein d'une ordonnance conjointe à l'ensemble des institutions bruxelloises.

Depuis 2017, Unia recommande d'ailleurs de codifier les dispositions régionales de lutte contre la discrimination sous une ordonnance-cadre. Le droit européen relatif à la lutte contre la discrimination comporte plusieurs directives, dont l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race et d'origine, la création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, la formation, la promotion professionnelle, ainsi que les conditions de travail et l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès aux biens et aux services. Les directives précitées sont à l'origine des principales ordonnances bruxelloises visant à lutter contre les discriminations.

Ainsi, depuis 2008, et suivant les transferts successifs de compétences vers les Régions, le Parlement bruxellois a adopté plusieurs ordonnances de lutte contre les discriminations dans les matières qui relèvent de sa compétence, dont le logement, l'emploi privé, les biens, les services et l'emploi public régional et local.

L'adoption successive et éparse de ces textes rend non seulement leur compréhension et leur application difficile, mais elle constitue également un obstacle à leur pleine efficacité et effectivité, car elle crée une insécurité juridique préjudiciable pour tous les citoyens.

¹²⁹ En effet, l'existence de plusieurs textes éparpillés de lutte contre les discriminations crée des contradictions et incohérences entre les différents corps de règles intrabruellois, mais aussi entre les textes bruxellois et les dispositions fédérales et des autres Régions, pourtant issues des mêmes directives européennes. Outre les contradictions éventuelles, des lacunes risquent également d'apparaître dans des matières récemment régionalisées ou non régionalisées.

Les dispositions modificatives viennent encore complexifier le paysage juridique bruxellois déjà difficilement compréhensible. Le caractère éparpillé des différents textes bruxellois de lutte contre la discrimination porte atteinte à leur compréhension et à la lisibilité de la législation, mais surtout, fait obstacle à l'efficacité et l'effectivité des protections y consacrées.

Le projet de coordination que je porte vise donc à rassembler les textes éparpillés de lutte contre les discriminations dans un corpus juridique unique qui assurera un renforcement de la protection des droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens, ainsi qu'une meilleure connaissance par ceux-ci de leurs droits.

La compilation et la comparaison de ces textes permettront de répondre aux lacunes et contradictions éventuelles, notamment

De Europese wetgeving omvat meerdere richtlijnen inzake de bestrijding van discriminatie. Die richtlijnen liggen aan de basis van de verschillende ordonnanties die het Brussels Parlement sinds 2008 heeft aangenomen over onder meer huisvesting, de private en publieke arbeidsmarkt en de diensten.

Die vele opeenvolgende teksten komen de duidelijkheid niet ten goede en bemoeilijken de uitvoering. Bovendien veroorzaken ze rechtsonzekerheid doordat de regels niet in alle Brusselse teksten dezelfde zijn en er soms ook verschillen tussen de Brusselse teksten en de teksten van de federale overheid en de andere gewesten zijn, terwijl ze op dezelfde Europese richtlijnen gebaseerd zijn. Naast die tegenstrijdigheden kunnen er ook hiaten ontstaan inzake bevoegdheden die naar de gewesten zijn overgeheveld.

Het ontwerp van ordonnantie heeft tot doel alle regels ter bestrijding van discriminatie in een enkele wettekst te verenigen, zodat de fundamentele rechten van de burgers beter worden beschermd en duidelijker worden voor iedereen. Tegelijkertijd kunnen we op die manier eventuele tegenstrijdigheden en hiaten wegwerken.

Op 25 februari heeft de regering mijn mandaat verduidelijkt. Het is enkel de bedoeling om technische en juridische aanpassingen door te voeren, niet om de huidige maatregelen te evalueren.

Voordat de eigenlijke codificatiewerkzaamheden van start gaan, zal er een stand van zaken worden opgemaakt om eventuele tegenstrijdigheden, onduidelijkheden en hiaten op te sporen. De stand van zaken zal betrekking hebben op alle kwesties waarvoor het Brussels Gewest, de GGC en de Cocof bevoegd zijn.

au regard des obligations internationales, et tenant compte de la structure fédérale évolutive dans laquelle s'inscrit la Région.

Les révisions des textes viseront exclusivement des adaptations techniques et juridiques. Le gouvernement bruxellois, en date du 25 février dernier, a précisé le mandat qui serait le mien dans le cadre de ces travaux. L'évaluation de l'efficacité des dispositifs mis en place dans les différentes matières bruxelloises n'en fait pas l'objet.

Les travaux de codification seront toutefois précédés d'une étape visant à dresser un état des lieux. Celle-ci aura pour unique objectif de constater la cohérence des différents textes normatifs et d'identifier les lacunes, imprécisions et divergences éventuelles au regard des obligations internationales, des dispositions en vigueur dans les autres entités fédérale et fédérées et de l'expérience acquise.

Outre les réglementations d'ores et déjà adoptées, cet état des lieux portera également sur l'ensemble des matières pour lesquelles la Région bruxelloise et les commissions communautaires - française (Cocof) et commune (Cocom) - sont compétentes et peuvent adopter des dispositions en matière de lutte contre les discriminations.

¹³¹ J'ai donc chargé equal.brussels de désigner un cabinet d'avocats pour l'assister dans ce projet. Ce cabinet d'avocats, désigné après appel d'offres et mise en concurrence, mènera les travaux sur la base des contributions des membres du gouvernement concernés. Ce projet, au cœur de la déclaration de politique régionale du gouvernement bruxellois, implique un travail transversal des cabinets et administrations concernés, sous ma direction.

Afin de structurer cette collaboration, un comité d'accompagnement constitué d'un représentant de chaque cabinet ministériel concerné et de chaque administration concernée sera mis en place. Unia et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes y sont également conviés en qualité d'experts.

Le premier comité d'accompagnement s'est réuni le 1er mars et s'est accordé sur la nécessité d'une cartographie précise des outils législatifs de lutte contre la discrimination, de mise en œuvre proactive des incitatifs, ainsi que de suivi et de surveillance. Cette cartographie sera dressée pour permettre l'identification de ces outils et de leurs principales caractéristiques. Elle constituera la base de l'analyse des outils existants au regard des obligations internationales, de la structure réglementaire régionale existante et du cadre fédéral. Les résultats de cet état des lieux seront présentés au comité d'accompagnement afin de recueillir ses observations.

Les conclusions de l'évaluation feront l'objet d'un rapport écrit qui sera présenté au gouvernement à l'issue des travaux du comité d'accompagnement, prévue à la fin de l'été 2021. Ces conclusions serviront de base à la rédaction d'une ordonnance conjointe à l'ensemble des institutions bruxelloises.

Ik heb equal.brussels gevraagd om een advocatenkantoor in te schakelen. Dit belangrijke project uit het regeerakkoord vereist de medewerking van alle ministeriële kabinetten en administraties. Om die samenwerking te organiseren, is er een begeleidingscomité opgericht waarin een vertegenwoordiger van elk kabinet en elke administratie zitting heeft en waaraan Unia en het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen als deskundigen deelnemen.

Het begeleidingscomité heeft voor de eerste keer vergaderd op 1 maart. De leden zijn het eens geworden over de noodzaak om een overzicht van alle wetgevingsinstrumenten op te stellen. Op basis van dat overzicht zal elk instrument tegen het licht van het gewestelijke, federale en internationale kader wordt gehouden. Het begeleidingscomité zal tegen het einde van de zomer zijn werkzaamheden afronden en zijn eindconclusies in een schriftelijk verslag verwerken.

Op basis van die conclusies zal er een gemeenschappelijke ordonnantie voor alle instellingen worden opgesteld. Het is de bedoeling om tegen het voorjaar van 2022 een ontwerp van ordonnantie aan de regering te kunnen voorleggen.

Ce travail de codification sera à nouveau encadré par les apports du comité d'accompagnement en vue de l'élaboration d'un projet commenté qui identifiera, lorsque cela s'y prête, les différentes options possibles dans le but d'obtenir un corps de règles cohérent et structuré visant une harmonisation vers le haut de la protection du citoyen, quel que soit le domaine régional de compétence concerné.

Le projet d'ordonnance sera présenté au gouvernement à l'issue des travaux de codification, prévue au printemps 2022. Cette présentation sera bien entendu précédée d'une demande d'avis des conseils consultatifs requis, et notamment du Conseil bruxellois pour l'égalité entre les femmes et les hommes et du conseil consultatif de la personne handicapée.

133 **Mme Latifa Aït Baala (MR).**- Ce travail de rationalisation de la législation et des différents dispositifs existants est essentiel. En effet, la complexification de la législation et la multiplication des textes ont pour conséquence que nos concitoyens sont un peu perdus.

Je salue le fait que dans le cadre du travail mené, l'ensemble des acteurs aient été sollicités, notamment la société civile et Unia. À ce stade, je ne peux que saluer le travail qui a déjà été accompli et je me réjouis de voir la suite des travaux.

- *L'incident est clos.*

137 **QUESTION ORALE DE MME DELPHINE CHABBERT**

137 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,**

137 **et à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,**

137 **concernant "l'impact négatif du confinement sur les droits des femmes et l'élaboration d'un plan global d'action".**

139 **Mme Delphine Chabbert (PS).**- Le 26 février dernier, plusieurs articles relayaient l'avis du Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB) quant à l'impact négatif du confinement sur les droits des femmes. Sa présidente, Sylvie Lausberg, en appelait, dans ce cadre, à l'élaboration d'un plan global en faveur des droits des femmes.

La crise sanitaire a non seulement bouleversé nos modes de vie, mais elle a également renforcé davantage les inégalités sociales et les inégalités de genre. La crise sanitaire s'est transformée

Mevrouw Latifa Aït Baala (MR) *(in het Frans).*- *De burgers raken niet goed wijs uit de complexe regelgeving. Het is dus heel belangrijk om die overzichtelijk te maken. Ik ben blij dat de regering daarvoor onder meer samenwerkt met het middenveld en Unia.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW DELPHINE CHABBERT

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de negatieve gevolgen van de lockdown op de vrouwenrechten en de uitwerking van een globaal actieplan".

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) *(in het Frans).*- *De coronacrisis heeft de sociale en genderongelijkheid vergroot. De grootste slachtoffers daarvan zijn vrouwen.*

Volgens de Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB) is het geweld op vrouwen gestegen in de openbare ruimte, op de sociale media en in de privésfeer. Door de lockdown is de vrijheid van vrouwen bovendien ingeperkt op het vlak van geslachtsgemeenschap en geboortebeperving.

Daarnaast stelt de CFFB dat vrouwen vaker een contactberoep of een preciaire functie uitoefenen, waardoor ze de economische

en une crise sociale et économique, dont les femmes sont les principales victimes.

Selon le CFFB, l'impact négatif du confinement sur les droits des femmes s'est illustré à plusieurs niveaux. L'explosion des violences faites aux femmes est le résultat du désengorgement de l'espace public et des rues, qui a rendu le harcèlement plus aisé, mais aussi de la surconsommation des réseaux sociaux, qui a renforcé le cyberharcèlement, ainsi que de l'isolement et de la promiscuité des victimes de violences avec leurs agresseurs.

En outre, les droits sexuels et reproductifs sont mis en péril, car le confinement et les mesures restrictives ont empêché certaines femmes de disposer librement de leur corps. Par ailleurs, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est plus compliqué et l'accouchement se fait avec un masque.

Le CFFB pointe également la précarisation des femmes qui, pour la plupart, exercent des métiers de contact et occupent des emplois précaires. Elles ont donc subi de plein fouet les conséquences économiques de la crise.

Enfin, le Conseil relève l'augmentation des problématiques de santé mentale chez les femmes. Pour le CFFB et les mouvements féministes, la question du genre a été relativement occultée par les pouvoirs publics dans le cadre de la gestion de la crise. Les besoins spécifiques des femmes n'ont pas été suffisamment pris en considération, alors qu'elles ont pourtant joué un rôle central dans la crise.

Les mouvements féministes demandent que la crise actuelle soit l'occasion de développer une politique globale, pérenne et coordonnée en faveur des droits des femmes. Vous avez montré, lors de votre présidence de la conférence interministérielle (CIM) des droits des femmes, que vous y êtes favorable.

¹⁴¹ Enfin, lors des auditions en commission spéciale relative au Covid-19, la directrice de la Fédération des services sociaux (FDSS) énonçait les mêmes constats que ces organisations féministes et en appelait de son côté à ce que la situation des femmes dans leurs vies personnelle, familiale et professionnelle soit une priorité dans tous les choix politiques liés à la crise, dans le cadre du plan de relance et, plus fondamentalement, dans toutes les politiques de lutte contre les inégalités sociales.

Mme la secrétaire d'État, nous connaissons votre détermination et volonté à aller dans ce sens. Mais nous savons aussi que cette direction engage l'ensemble du gouvernement. Dès lors, partagez-vous les constats relayés par ces mouvements féministes et leur revendication d'élaborer un plan global en faveur des droits des femmes en temps de crise ? Pourriez-vous nous détailler les éléments du plan de relance bruxellois en faveur des droits des femmes ? Avez-vous des contacts avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne ou encore le niveau fédéral en vue d'envisager, de manière transversale, une prise en considération du genre dans la gestion de crise ?

gevolgen van de crisis sterker voelen. Ook is de geestelijke gezondheid van vrouwen verslechterd.

De CFFB is van mening dat er in de aanpak van de crisis te weinig aandacht gaat naar gendergerelateerde problemen. De feministische bewegingen vragen om een algemeen en duurzaam beleid ten voordele van de vrouwenrechten uit te werken. Ook riep de directrice van de Fédération des services sociaux op om bij elke beleidsbeslissing rekening te houden met de situatie van vrouwen.

Bent u het eens met de feministische bewegingen? Welke elementen uit het Brusselse herstelplan liggen in de lijn van een versterking van de vrouwenrechten?

Overlegt u met de Federatie Wallonië-Brussel, het Waals Gewest of de federale regering om in de aanpak van de gezondheidscrisis meer met de genderdimensie rekening te houden?

143

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- Tout comme vous, ainsi que les mouvements féministes, je partage ces constats et inquiétudes relatifs à l'impact négatif de la crise sanitaire sur les femmes. Plusieurs conséquences néfastes sont en effet à souligner. J'ai évoqué ce sujet lors de la réunion de la commission du 16 mars 2021, en réponse à une question orale de Mme Bomele Nketo.

Pendant le confinement, une augmentation des appels sur les lignes d'écoute relatives aux violences faites aux femmes a été constatée. Pour cette raison, notre première urgence fut la mise en place de dispositifs afin de lutter contre ce problème majeur, avec une conférence interministérielle (CIM) et deux groupes de travail.

La crise actuelle a également fortement affecté l'égalité entre les femmes et les hommes sur de nombreux plans. D'une part, la crise et le confinement ont révélé la surreprésentation des femmes dans de nombreuses fonctions essentielles et trop peu valorisées financièrement : soins de santé, maisons de repos, crèches, grande distribution, etc. D'autre part, la fermeture des écoles et des services a davantage pesé sur les femmes, en raison de la répartition inégalitaire du soin et des tâches à la maison.

Par ailleurs, les femmes ont des emplois plus précaires, à temps partiel, avec des salaires moins élevés que les hommes, ce qui fait qu'elles disposent de peu d'épargne. Dès lors, lorsque les revenus diminuent, les inégalités sont encore plus criantes, puisqu'elles n'ont pas de quoi suppléer.

Enfin, le Covid-19 a effectivement joué un effet multiplicateur en renforçant les inégalités dans la répartition des tâches domestiques, mais aussi du temps pour soi ou pour les autres, ce qui a des impacts multiples sur le plan professionnel.

145

Cependant, si la crise du Covid-19 a effectivement eu cet impact négatif sur les femmes, elle a plus globalement exacerbé toutes les inégalités de la société. C'est pour cette raison que le plan de relance a été axé sur l'impact de la crise sur tous les Bruxellois et Bruxelloises de manière générale, en ce compris l'impact sur les femmes, et plus spécifiquement celles qui en ont le plus souffert, à savoir les familles monoparentales.

Par conséquent, sur ma proposition, le gouvernement bruxellois a décidé d'allouer un soutien supplémentaire de 300.000 euros aux projets associatifs relatifs au genre et à la relance, destinés à promouvoir l'égalité réelle entre les hommes et les femmes dans le contexte de crise du Covid-19. Grâce à cet appel à projets, dix-sept projets associatifs visant le soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été retenus dans le cadre de la relance. J'ai déjà eu l'occasion d'aborder ce point avec vous.

C'est aussi à cet égard que j'ai soutenu le projet de rapport commandé par le Conseil de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Celui-ci s'est chargé de commander un rapport relatif à l'impact de la crise du Covid-19 en Région

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).- *Ik deel uw bezorgdheid. Tijdens de eerste lockdown ontvingen de hulplijnen voor mishandelde vrouwen meer oproepen. Daarom voerde ik zo snel mogelijk maatregelen in.*

De coronacrisis heeft de gelijkheid tussen vrouwen en mannen op meerdere vlakken aangetast. Om te beginnen daalden de inkomens, wat gepaard ging met een verscherping van de financiële ongelijkheid tussen vrouwen en mannen: vrouwen zijn oververtegenwoordigd in essentiële beroepen, werken vaker deeltijds en verdienen minder dan mannen.

Daarnaast woog de sluiting van scholen en diensten zwaarder op vrouwen, omdat ze meer huishoudelijke taken en zorgtaken verrichten dan mannen. Die ongelijke taakverdeling is door de crisis nog groter geworden.

Omdat de coronacrisis elke vorm van maatschappelijke ongelijkheid heeft verergerd, is het herstelplan gericht op de hele Brusselse bevolking. Wel zijn er specifieke maatregelen uitgewerkt voor alleenstaande vrouwen. Zo is er 200.000 euro vrijgemaakt voor steun aan eenoudergezinnen.

Ook besliste de regering om 300.000 euro extra steun toe te kennen aan projecten die de gelijkheid tussen mannen en vrouwen bevorderen in de context van de gezondheids crisis. Zeventien projecten werden geselecteerd.

Daarnaast gaat er steun naar de Brusselse raad voor de gelijkheid tussen vrouwen en mannen, voor de opmaak van een studie naar de impact van de crisis op de ongelijkheid tussen mannen en vrouwen, in samenwerking met twee experts. De studie zal de resultaten bevatten van een enquête van de raad bij haar leden, evenals een reeks aanbevelingen aan het adres van de regering. De studie zal op 19 april 2021 openbaar gemaakt worden.

Bruxelloise sur les inégalités entre les femmes et les hommes, en collaboration avec deux expertes en genre externes.

D'une part, ce rapport reprend la synthèse des observations du Conseil collectées sur la base d'une enquête réalisée auprès de ses membres, ainsi que l'analyse d'impact reprenant les compétences régionales. D'autre part, il permettra au Conseil d'adresser ses recommandations au gouvernement bruxellois en lui proposant des mesures spécifiques pour corriger les inégalités.

Le rapport du Conseil intitulé "Demain ne peut être pire qu'hier pour l'égalité des femmes et des hommes", bientôt finalisé, fera l'objet d'une présentation publique sous la forme d'un webinaire qui aura lieu ce 19 avril prochain. M. Bernard Clerfayt et moi-même avons été invités à y participer et à y prendre la parole. Il sera ensuite transmis en préambule à chaque membre du gouvernement bruxellois, ainsi qu'aux parlementaires.

¹⁴⁷ Sur ma proposition également, un montant de 200.000 euros est réservé pour la thématique de la monoparentalité en 2021, par le biais du plan de relance.

Je me permets de rappeler que l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a étudié la dimension de genre de la crise du Covid-19, ainsi que ses conséquences pour les femmes, et que le Bureau fédéral du Plan a aussi souligné que dans l'ensemble, les femmes étaient plus exposées que les hommes à une baisse de bien-être à la suite de cette crise. Je rappelle également que Bruxelles Prévention et sécurité (BPS) a mené une étude relative à l'impact de la pandémie sur les violences intrafamiliales.

Concernant votre dernière question, les trois instances que sont la conférence interministérielle (CIM) des droits des femmes, la task force intrabruxelloise sur les violences conjugales et le confinement et la task force intrafrancophone sont autant de lieux d'échange, de concertation et de décision relatifs à la prise en considération de la dimension des droits des femmes dans le cadre de cette crise.

Ces trois instances se réunissent régulièrement et les acteurs de terrain continuent de nous alerter sur un certain nombre de problématiques propres à cette crise. L'ensemble des institutions publiques présentes au sein de ces instances travaillent main dans la main afin d'y apporter les réponses nécessaires.

¹⁴⁹ **Mme Delphine Chabbert (PS).**- Nous sommes d'accord quant à l'impact de la crise sur les droits des femmes et le renforcement des inégalités. Je reprends les propos de la directrice de la Fédération des services sociaux (FDSS), que je trouve intéressants parce qu'ils ne proviennent pas d'un mouvement féministe. Elle constate, dans le champ de ses compétences, que sont le soutien et l'aide sociale, que nous sommes face à une inégalité profonde et que, si elle n'est pas prise en considération, tout le reste des politiques passera à côté de l'objectif de lutte contre les inégalités.

Het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen bestudeerde de genderkwestie in het kader van de coronacrisis. Het Federaal Planbureau bevestigt dat vrouwen doorgaans meer lijden onder de gevolgen van de crisis dan mannen. Brussel Preventie & Veiligheid ten slotte bestudeerde de stijging van het huiselijk geweld.

In de interministeriële conferentie Vrouwenrechten en in specifieke werkgroepen wordt overlegd over manieren om rekening te houden met de vrouwenrechten in het kader van de gezondheids crisis.

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) (in het Frans).- *Ik moedig u aan om de verenigingen die aan oplossingen werken, te ondersteunen via projectoproepen.*

Het verheugt mij dat er in de studie van de Brusselse raad voor de gelijkheid tussen vrouwen en mannen aanbevelingen zullen staan aan het adres van de regering. Ik zal niet aarzelen om de kwestie in de andere commissies aan te kaarten.

- Het incident is gesloten.

Je vous encourage donc à soutenir les associations avec ces appels à projets, qui sont fondamentaux. Je suis ravie d'entendre que le ministre M. Clerfayt et l'ensemble de vos collègues du gouvernement seront interpellés sur les recommandations qui suivront ce rapport. Nous y serons attentifs et ne manquerons pas de relayer dans les autres commissions les questions et les recommandations qui en sortiront, de même que les résultats des rapports de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) et du Bureau fédéral du Plan (BFP) que vous avez cités.

- *L'incident est clos.*

153 **QUESTION ORALE DE MME DELPHINE CHABBERT**

153 **à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,**

153 **et à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,**

153 **concernant "l'organisation des Journées du mariage à Bruxelles".**

153 **Mme Delphine Chabbert (PS).**- Ma question fait suite à des discussions menées au sein d'une autre commission sur le vote d'une résolution concernant l'organisation des Journées du mariage.

Depuis la fin des années 1980, la Belgique organise chaque année en septembre les Journées du patrimoine. Ces journées célèbrent notre héritage historique et culturel et offrent la possibilité de visiter plusieurs lieux emblématiques.

Partant du constat que ces journées ne mettaient pas suffisamment en valeur le travail et l'héritage des femmes (qu'il soit culturel, social, urbanistique, sculptural, architectural, etc.), plusieurs architectes réunis au sein de la plate-forme L'architecture qui dégenre ont organisé, en parallèle des Journées du patrimoine, des Journées du mariage. Les premières Journées du mariage en Belgique ont ainsi eu lieu, à Bruxelles, les 28 et 29 septembre 2019.

Ces Journées du mariage ont pour vocation d'informer, de valoriser et de rendre plus visible la contribution des femmes dans l'histoire de la Belgique et dans des métiers dans lesquels elles sont trop peu représentées. Nous avons, par exemple, très peu de visibilité sur l'apport des femmes architectes, des tailleuses de pierre, des sculptrices, des peintres, etc. qui ont fait la ville dans laquelle nous vivons tous les jours. Valoriser leur travail est une nécessité, non seulement pour leur rendre hommage, mais aussi pour transmettre aux générations futures la possibilité d'opérer des choix de vie dégenrés. Autrement dit,

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW DELPHINE CHABBERT

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

en aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de organisatie van de vrouwelijke erfgoeddagen in Brussel".

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) (*in het Frans*).- *Sinds eind jaren tachtig organiseert België jaarlijks een erfgoeddag. Omdat de verwezenlijkingen van vrouwen daarin onvoldoende aan bod kwamen, werd er in 2019 een vrouwelijke variant in het leven geroepen. De vrouwelijke erfgoeddagen hebben tot doel het werk van architectes, beeldhouwsters, steenkapsters, schilderessen enzovoort in de schijnwerpers te zetten. Dat is niet alleen nodig als waardering voor hun werk, maar ook om aan de toekomstige generaties duidelijk te maken dat meisjes ook voor die beroepen kunnen kiezen.*

Onze stad werd gebouwd door en voor mannen. Dat we nu aandacht willen voor het tot nu toe onderbelichte werk dat vrouwen leverden, doet niets af aan hun verdiensten. Integendeel, het gaat om een verrijking en een evolutie die ons allen ten goede komen.

nous souhaitons que les jeunes filles ne soient plus cantonnées à certains métiers plus sociaux et les jeunes hommes à des métiers mieux valorisés.

Des femmes ont participé à la construction de nos villes et ont milité pour faire valoir leurs droits ainsi que ceux de minorités. Les mettre en valeur, c'est écrire une autre histoire, c'est écrire notre histoire. Une histoire dans laquelle l'héritage matériel et immatériel des femmes est reconnu. Il est important de diffuser un discours alternatif, dans une ville qui a été construite par et pour des hommes et qui est train d'évoluer. Un discours qui n'enlève rien à l'apport des hommes mais, au contraire, l'enrichit.

¹⁵⁷ La résolution portée par ma collègue Véronique Lefrancq, que j'ai cosignée et qui a été adoptée à l'unanimité par ce parlement, visait à rééquilibrer nos connaissances sur l'apport des femmes dans notre histoire, mais aussi à inscrire l'organisation des Journées du patrimoine dans la durée, année après année.

Je m'adresse donc ici à M. Smet, en tant que responsable de l'urbanisme et du patrimoine, et à vous, Mme Ben Hamou, dans le cadre de votre compétence de l'égalité des chances. Partagez-vous l'avis que l'apport des femmes en matière culturelle, sociale, urbanistique et architecturale dans notre ville est trop peu visible ?

Estimez-vous important d'organiser chaque année des Journées du patrimoine, parallèlement aux Journées du patrimoine ? Si oui, comment comptez-vous vous emparer du dossier ? Autrement dit, quelles instructions allez-vous donner à vos administrations respectives, urban.brussels et equal.brussels, pour définir une méthodologie de mise en œuvre de cette résolution ?

Quels organismes, associations ou opérateurs de terrain seront chargés de l'organisation de Journées du patrimoine ? Quelle place sera accordée à l'association L'architecture qui dégenre, qui a été à l'initiative de ce projet et continue de le suivre activement ?

Mme Ben Hamou, avez-vous pris contact avec M. Smet ? Savez-vous si les ressources d'equal.brussels seront mobilisées en vue de former le personnel d'urban.brussels aux questions liées à la dimension du genre dans l'espace public ?

Enfin, si ce travail est déjà en cours, avez-vous déjà une idée du calendrier ?

¹⁵⁹ **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.** - Si l'inclusion fait partie intégrante des politiques que je mène au sein de notre Région, sachez qu'il en va de même pour mon collègue Pascal Smet, chargé du patrimoine. C'est pourquoi nous nous sommes effectivement emparés du dossier de l'organisation annuelle des Journées du patrimoine, et ce, dès le jour du vote de la résolution.

À ce titre, M. Smet m'informe que les partenariats entre urban.brussels et l'association organisatrice des Journées du patrimoine se sont intensifiés, notamment par un soutien

De resolutie omtrent de vrouwelijke erfgoeddagen, die collega Véronique Lefrancq opstelde en die ik mee ondertekende, werd unaniem goedgekeurd. Ze heeft tot doel om onze kennis over de bijdrage van vrouwen aan onze geschiedenis bij te werken, maar ook om van de vrouwelijke erfgoeddagen een jaarlijks terugkerend evenement te maken.

Delen staatssecretaris Smet en uzelf de mening dat de verwezenlijkingen van vrouwen in onze stad te weinig zichtbaar zijn? Vindt u het een goed idee om jaarlijks vrouwelijke erfgoeddagen te organiseren? Op welke manier zult u uw respectieve administraties, urban.brussels en equal.brussels, opdragen om een methodologie hiervoor uit te werken?

Welke instellingen en verenigingen zullen de erfgoeddagen organiseren? Is er een rol weggelegd voor de vereniging L'architecture qui dégenre, die aan de basis lag van de allereerste vrouwelijke erfgoeddagen?

Hebt u hierover overlegd met staatssecretaris Smet? Zal equal.brussels instaan voor de opleiding van het personeel van urban.brussels over de genderdimensie in de publieke ruimte? Hoe ziet de planning eruit?

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans). - *Zowel mijn collega Pascal Smet als ikzelf trekken volop de kaart van de inclusie. Na de goedkeuring van de resolutie hebben we ons meteen op de jaarlijkse organisatie van de vrouwelijke erfgoeddagen geworpen.*

Zowel urban.brussels als equal.brussels ondersteunden de organisatoren van de vrouwelijke erfgoeddagen al in 2020. Op mijn initiatief schakelden we begin 2021 een tandje hoger. Er is een samenwerkingsakkoord tussen de drie organisaties

financier dès 2020. Il en a été de même pour equal.brussels, qui a déjà soutenu ces journées en 2020.

Afin de renforcer l'ampleur de ces journées qui auront lieu en septembre 2021, plusieurs rencontres se sont tenues début 2021, à mon initiative, entre les administrations urban.brussels, equal.brussels, l'association organisatrice L'architecture qui dégenre et nos deux cabinets. Pour cette année, il a été convenu de formaliser le partenariat entre les trois structures par le biais d'une convention de collaboration tripartite, avec un cofinancement réparti entre urban.brussels et equal.brussels. Dans ce cadre, la programmation sera suivie par un comité d'accompagnement.

Mon collègue Pascal Smet m'informe, en outre, que des démarches inclusives seront également développées dans le cadre de l'organisation des Journées du patrimoine, qui se tiendront le week-end précédent. Les points d'attention proposés aux visiteurs seront le patrimoine, la décolonisation et l'approche LGBTQ+.

Il m'indique également que la Région pourra compter sur le soutien de Brussels Museums, avec qui urban.brussels a signé une convention pour développer les approches inclusives dans la présentation des collections muséales. Le projet a débuté le 9 mars 2021 avec le lancement de l'initiative Open Museum. À nouveau, equal.brussels a soutenu cette initiative à hauteur de près de 15.000 euros. Nos deux administrations ont donc déjà soutenu les acteurs principaux de cette thématique.

Concernant votre question relative à la formation du personnel d'urban.brussels aux questions liées à la dimension genrée dans l'espace public, sachez que, dans le cadre de l'approche intégrée de la dimension de genre, chaque organisme d'intérêt public (OIP) dispose d'un coordinateur qui intègre la dimension de genre dans ses domaines d'activités. Les coordinateurs genre sont sensibilisés aux problèmes de genre dans l'espace public à travers une bibliographie reprenant les dernières études en la matière. Celle-ci sera mise à jour chaque année avec de nouvelles études.

¹⁶¹ En outre, le coordinateur genre d'urban.brussels recevra une formation supplémentaire et un accompagnement d'experts en genre pour l'intégration de la dimension de genre dans ses domaines d'activités.

Le plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes mentionne également différentes actions pour rendre l'espace public plus sensible au genre. Ainsi, à partir de cette année, les agents d'urban.brussels recevront une formation sur le thème "le genre et la ville". Il s'agit de l'action 12 du plan et le coordinateur de cette formation est urban.brussels.

Par ailleurs, à partir de cette année et conformément à l'action 27 du plan, les associations ayant une expertise en matière de genre seront impliquées dans la Commission régionale des modes actifs. Les coordinateurs sont urban.brussels et le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale.

in de maak, dat gecofinancierd zal worden door onze twee administraties. Een begeleidingscomité zal de programmatie opvolgen.

Staatssecretaris Smet laat ook weten dat er ook tijdens de gebruikelijke erfgoeddagen meer aandacht zal zijn voor inclusie, in het bijzonder voor vrouwelijk erfgoed, dekolonisatie en LGBTQ+. Daarnaast startte er begin dit jaar een nieuw project van Brussels Museums rond een inclusieve aanpak van museale opstellingen. Dit initiatief, Open Museum genaamd, kreeg 15.000 euro steun van equal.brussels.

Elke instelling van openbaar nut beschikt over een coördinator die waakt over de genderdimensie van de activiteiten en die de recentste onderzoeken over gender in de openbare ruimte doorgespeeld krijgt.

De gendercoördinator van urban.brussels zal nog een bijkomende opleiding krijgen en begeleid worden door genderexperts.

Ook het Brussels Plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen bevat actiepunten om de openbare ruimte genderbewust in te richten. Conform actie 12 zullen de ambtenaren van urban.brussels vanaf dit jaar een opleiding krijgen over gender in de stad.

Daarnaast zullen verenigingen met genderexpertise vanaf dit jaar conform actie 27 betrokken worden bij de commissie Actieve Modi. Ook vanaf dit jaar maakt de genderdimensie conform actie 28 deel uit van de vereisten waaraan aanvragen voor stedenbouwkundige vergunningen moeten voldoen.

Tot slot zal er conform actie 34 ook bij wijkcontracten en stadsvernieuwing en de participatieve processen die hiervan

Les aspects de genre dans les différentes phases d'une demande urbanistique seront également pris en considération à partir de cette année. Ils seront intégrés dans le manuel de l'espace public et les comités consultatifs seront sensibilisés à ce propos. Il s'agit de l'action 28, coordonnée par urban.brussels.

Enfin, l'approche intégrée de la dimension de genre sera introduite dans les contrats de quartier et de rénovation urbaine, et ce en intégrant notamment les aspects de genre dans les processus de participation et dans les diagnostics des contrats de quartier et de rénovation urbaine. Il s'agit de l'action 34, qui s'étendra sur toute la législature, sous la coordination d'urban.brussels et de perspective.brussels.

¹⁶³ **Mme Delphine Chabbert (PS)**.- Que de bonnes nouvelles, en somme ! M. Smet et vous-même travaillez ensemble, tout comme vos administrations, et vous êtes tous deux déterminés. Cette collaboration est essentielle à la réussite du projet.

L'existence d'une convention avec la plate-forme L'architecture qui dégenre, dès cette année, est également une excellente nouvelle. Reste à voir si, pour les années suivantes, le modèle de conventionnement sera maintenu ou si d'autres modalités seront envisagées pour pérenniser l'organisation de ces journées.

Par ailleurs, j'ignorais l'existence de l'intéressant projet avec Brussels Museums. Je le suivrai avec attention.

Enfin, pour ce qui concerne la prise en considération du genre dans l'urbanisme, j'aurai l'occasion d'interroger votre collègue en commission du développement territorial, dont je suis membre effective. Je peux notamment y suivre le travail réalisé par urban.brussels, dont il faut relever les progrès sur ces questions.

- *L'incident est clos.*

¹⁶⁷ **QUESTION ORALE DE MME VÉRONIQUE LEFRANCQ**

¹⁶⁷ **à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,**

¹⁶⁷ **concernant "les mariages forcés et le Code de signalement à destination des officiers d'état civil édité par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes".**

¹⁶⁹ **Mme Véronique Lefrancq (cdH)**.- En écoutant les questions de Mme Chabbert et les réponses qui vous y avez apportées, je ne peux qu'applaudir ce que vous réalisez, Mme la secrétaire d'État. Je vous remercie de pouvoir déjà rendre quelque peu effectif ce projet de Journées du matrimoine. Bravo pour la collaboration que vous avez pu mettre en place et pour le renfort budgétaire nécessaire. Comme l'a dit Mme Chabbert, on verra bien de quelle manière va évoluer ce projet, mais je suis ravie que cela prenne forme déjà cette année.

deel uitmaken, rekening gehouden moeten worden met de genderdimensie.

Mevrouw Delphine Chabbert (PS) *(in het Frans)*.- *Dat is allemaal goed nieuws.*

We moeten nog afwachten of de samenwerking met L'architecture qui dégenre aan dezelfde voorwaarden wordt verlengd.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VÉRONIQUE LEFRANCQ

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de gedwongen huwelijken en de meldcode voor ambtenaren van de burgerlijke stand uitgevaardigd door het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen".

Mevrouw Véronique Lefrancq (cdH) *(in het Frans)*.- *Het Instituut voor de Gelijkheid van Vrouwen en Mannen (IGMV) heeft een meldcode voor gedwongen huwelijken opgesteld, die bedoeld is voor ambtenaren van de burgerlijke stand.*

Het instituut wil de ambtenaren informeren om gedwongen huwelijken te kunnen opsporen en de slachtoffers ervan naar verenigingen te leiden die hen begeleiden. De meldcode bevat

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) a édité un Code de signalement des mariages forcés à destination des officiers d'état civil. Ce Code a été transmis aux secrétaires d'État et ministres concernés, ainsi qu'aux échevins en charge de l'état civil et de l'égalité des chances.

La démarche de l'Institut consiste à informer les officiers d'état civil afin de leur permettre de détecter des situations de mariage forcé lors de la demande de mariage et de pouvoir diriger les victimes vers les associations ayant l'expertise d'un tel accompagnement. Ce Code reprend les coordonnées de douze organisations bruxelloises de soutien susceptibles d'aider les victimes et les officiers d'état civil.

Cette action a pour but de sensibiliser et de prévenir les mariages forcés qui, selon les associations qui reçoivent des plaintes en augmentation, sont largement sous-identifiés. Le nombre de ces plaintes n'est pas en adéquation avec le nombre de plaintes enregistrées auprès des services de police. Le Centre de prévention des violences conjugales et familiales (CPVCF) met en avant le manque de moyens des victimes pour signaler une situation de mariage forcé, voire un manque de conscience des victimes de la situation dans laquelle elles se trouvent.

¹⁷¹ Avez-vous pris connaissance du Code de signalement des mariages forcés à l'usage des officiers de l'état civil, rédigé par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) ?

La Région bruxelloise a-t-elle prévu de soutenir les communes dans la mise en application du Code susmentionné ? Dans l'affirmative, des contacts ont-ils été pris avec les communes ?

Quelles actions de prévention et de sensibilisation relatives aux mariages forcés la Région a-t-elle organisées ou prévoit-elle dans le cadre du plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024, spécifiquement par rapport à l'action 25 ?

Quelles aides structurelles la Région a-t-elle apportées aux douze organisations bruxelloises reprises dans le Code et apportant un soutien aux victimes d'un mariage forcé ?

¹⁷³ **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.** - J'ai effectivement pris connaissance du Code de signalement des mariages forcés à l'usage des officiers de l'état civil édité par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), qui me l'a fait parvenir par courrier et par courriel.

Ce Code a été largement diffusé par Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL) auprès des services de l'état civil des communes de la Région bruxelloise. Par ailleurs, BPL travaille depuis 2017 sur la problématique des mariages forcés, notamment via des événements, une formation générale pour tous les services communaux, les CPAS et la police, ou encore le brainstorming spécifique organisé avec un professionnel pour les services de l'état civil.

Ce brainstorming a entre autres donné naissance à plusieurs sessions de formation sur la détection du consentement lors de

de gegevens van twaalf organisaties die de slachtoffers en de ambtenaren van de burgerlijke stand kunnen helpen.

Deze actie heeft als doel te sensibiliseren en gedwongen huwelijken te voorkomen. Verenigingen krijgen almaar meer klachten over gedwongen huwelijken, die vaak niet worden opgespoord. Het Centre de prévention des violences conjugales et familiales wijst erop dat slachtoffers de middelen niet hebben om een gedwongen huwelijk te melden en zich zelfs niet bewust zijn van hun situatie.

Kent u de meldcode?

Ondersteunt het gewest de gemeenten bij de toepassing ervan?

Welke preventieve acties en bewustmakingsacties heeft het gewest ondernomen in het kader van het Brussels Plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen 2020-2024?

Welke steun verleent het gewest aan de twaalf organisaties die in de meldcode zijn opgenomen?

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans). - *Ik ben op de hoogte van de meldcode die de ambtenaren van de burgerlijke stand kunnen raadplegen bij gedwongen huwelijken. Brussel Plaatselijke Besturen (BPB) heeft de meldcode onder de diensten van de burgerlijke stand verspreid en besteedt sinds 2017 aandacht aan de problematiek door een algemene opleiding hierover aan te bieden aan de gemeentediensten, de OCMW's en de politie.*

De brainstormsessies met de diensten van de burgerlijke stand en een professionele begeleider leidden tot opleidingssessies en de verspreiding van verslagen en documentatie, waaronder de brochure van het IGMV over gedwongen huwelijken. De laatste informatiesessie dateert van december 2020.

Om eerder te kunnen ingrijpen, werkt BPB samen met de middenveldorganisaties aan een brochure voor jonge meisjes,

la déclaration de mariage (par exemple, le langage corporel), ainsi qu'à une distribution de rapports et de documentation, dont la précédente brochure de l'IEFH : "Mariage forcé ? Guide à l'usage des professionnel(le)s", comportant une liste de vérification. BPL a terminé la dernière session de formation à ce sujet fin décembre 2020.

Afin de ne pas limiter l'action aux services de l'état civil, qui interviennent en toute fin de parcours d'un mariage forcé, BPL élabore actuellement une brochure de prévention des mariages forcés à l'intention des jeunes filles, en collaboration avec des associations de terrain qui sont en contact avec les victimes. Prévue pour cette année, elle sera distribuée dans les communes, les maisons des jeunes, les écoles et autres lieux fréquentés par les jeunes filles. La brochure sera réalisée dans un petit format, qui lui permettra de tenir discrètement dans une poche, afin d'éviter tout risque de mise en danger de la jeune fille.

En ce qui concerne le plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, le thème des mariages forcés figure dans son action 25, à savoir : "Sensibiliser à la question des violences faites aux filles et aux femmes en contexte migratoire : mariages forcés, mutilations génitales féminines, crimes d'honneur."

Enfin, concernant la sensibilisation, equal.brussels rédige cette année une brochure multilingue destinée à informer les victimes de cette forme de violence - ainsi que d'autres formes de violences liées au genre -, de leurs droits et de leurs possibilités de signalement et de plainte. Cette publication sera largement diffusée dans les langues les plus parlées dans notre Région.

Dans le cadre des projets soutenus par equal.brussels, aucune demande de subsides ne lui a été adressée pour les mariages forcés.

175 **Mme Véronique Lefrancq (cdH).**- Je m'étonne que vous n'ayez reçu aucune demande de subvention relative à cette thématique. Vous mentionnez deux brochures : l'une, publiée par Bruxelles Pouvoirs locaux (PBL), qui s'adresserait aux jeunes filles et que les communes pourraient distribuer dans les établissements et les maisons des jeunes, et une seconde plus générale, dont le langage ne s'adresserait pas spécifiquement aux jeunes.

175 **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.**- Une des brochures est en effet ciblée à l'intention des jeunes - et des jeunes filles en particulier -, et l'autre aborde les violences en général.

175 **Mme Véronique Lefrancq (cdH).**- Un autre support que la brochure est-il prévu dans cette campagne ? Les montages vidéo sont, par exemple, très efficaces sur les réseaux sociaux.

175 **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.**- C'est une excellente remarque et nous pourrions envisager de le faire.

175 **Mme Véronique Lefrancq (cdH).**- Les communes bénéficieraient grandement d'une réelle coordination

die later op het jaar wordt verdeeld via de gemeenten, jeugdhuizen, scholen en andere hotspots voor jonge meisjes.

Gedwongen huwelijken komen ook aan bod in actie 25 van het Brussels Plan ter bestrijding van geweld tegen vrouwen.

Equal.brussels geeft dit jaar nog een meertalige brochure uit om slachtoffers van gedwongen huwelijken te informeren over hun rechten en de mogelijkheid om een klacht in te dienen. Het agentschap heeft tot dusver geen subsidieaanvragen gekregen voor projecten in verband met gedwongen huwelijken.

Mevrouw Véronique Lefrancq (cdH) (in het Frans).- *Het verbaast me dat u geen enkele subsidieaanvraag hebt ontvangen. U verwijst naar twee brochures.*

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).- *De eerste brochure is gericht op jongeren, in het bijzonder op jonge meisjes. De tweede heeft betrekking op geweld in het algemeen.*

Mevrouw Véronique Lefrancq (cdH) (in het Frans).- *Wordt de informatie nog op andere dragers verspreid dan de brochure? Video's bijvoorbeeld zijn zeer doeltreffend op sociale media.*

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).- *Dat is een uitstekende opmerking. We kunnen dit zeker overwegen.*

Mevrouw Véronique Lefrancq (cdH) (in het Frans).- *De gemeenten zouden baat hebben bij een gewestelijke coördinatie.*

bruxelloise, au moyen d'un groupe de travail par exemple, susceptible de mesurer les effets du Code de signalement. La situation est-elle réellement problématique ? Les conclusions d'une étude menée il y a plusieurs années, notamment par Andrea Rea, pour mesurer le phénomène des mariages forcés en Région bruxelloise, étaient assez mitigées.

Puisqu'un outil est aujourd'hui mis en place par la Région, il serait judicieux qu'un groupe de travail - au sein de votre cabinet ou un groupe de travail spécifique - puisse en faire l'évaluation dans un an, afin de prendre la mesure du phénomène dans la Région.

185 **Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.**- N'hésitez pas à renvoyer les associations que vous connaissez et qui œuvrent en la matière vers equal.brussels.

185 **Mme Véronique Lefrancq (cdH).**- Ce sont des associations de terrain qui sont parfois exposées à cette problématique. Certaines maîtrisent mieux le sujet que d'autres, mais cela peut arriver à d'autres associations qui ne connaissent pas cette problématique.

Il est très difficile de renvoyer une association qui ne travaille que sur cette question-là, car l'objet de ces associations est beaucoup plus large et ce n'est qu'un des points qu'elles traitent. Je ne manquerai cependant pas de transmettre l'information.

- *L'incident est clos.*

(Mme Leila Agic, première vice-présidente, prend place au fauteuil présidentiel)

193 **QUESTION ORALE DE MME MARGAUX DE RÉ**

193 **à Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée du logement et de l'égalité des chances,**

193 **concernant "la lutte contre la grossophobie"**

195 **Mme Margaux De Ré (Ecolo).**- Je sais que la lutte contre les discriminations est au cœur de vos actions, ce que la déclaration de politique régionale (DPR) réaffirme. Il existe cependant une discrimination que nous n'avons, à mon sens, jamais abordée dans cette commission, ou du moins pas explicitement : la grossophobie.

La grossophobie est définie comme un ensemble d'attitudes et de comportements hostiles qui stigmatisent et discriminent les personnes grasses, en surpoids ou obèses. D'après les associations qui travaillent sur ce sujet, il existerait environ 16 % de personnes grasses en Belgique, un chiffre plutôt important et dont on a peu conscience lorsqu'on regarde autour de nous. C'est sans doute dû au fait que les personnes grasses sont fortement absentes du quotidien et de l'espace public. Elles sont souvent invisibilisées, en raison des stigmatisations dont elles font l'objet

Een werkgroep zou de effecten van de meldcode kunnen meten. Is de situatie echt problematisch? De conclusies van een onderzoek enkele jaren geleden van Andrea Rea waren vrij gematigd.

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).- *Aarzelt u vooral niet om de verenigingen die zich richten op deze problematiek door te verwijzen naar equal.brussels.*

Mevrouw Véronique Lefrancq (cdH) (in het Frans).- *Het gaat om middenveldorganisaties die soms met deze problematiek te maken krijgen. Het is heel moeilijk om hen door te verwijzen, want hun activiteiten zijn veel ruimer. Ik zal de informatie niettemin doorspelen.*

- *Het incident is gesloten.*

(Mevrouw Leila Agic, eerste ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARGAUX DE RÉ

aan mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Huisvesting en Gelijke Kansen,

betreffende "de strijd tegen fatshaming".

Mevrouw Margaux De Ré (Ecolo) (in het Frans).- *Ik weet dat u en de regering de strijd tegen discriminatie ter harte nemen, maar fatshaming is een vorm van discriminatie die nog niet aan bod is gekomen in deze commissie.*

Zo'n 16% van de Belgische bevolking zou zwaarlijvig zijn. Dat zou je niet zeggen, want dikke mensen zijn niet markant aanwezig in het straatbeeld, allicht omdat ze vaak met stigmatisering te maken krijgen. De meeste voorzieningen zijn ook niet aangepast aan mensen met overgewicht. Dikke mensen krijgen voorts te maken met gezondheidsdiscriminatie en de bijbehorende risico's.

au quotidien. Ces stigmatisations entraînent dans bon nombre de cas une forme de repli sur soi et d'isolement.

En effet, ces personnes sont sans cesse renvoyées à leur poids et font l'objet de remarques, de critiques, de préjugés sur leur santé, ainsi que de nombreux stéréotypes. Ces micro-agressions et ces violences subies quotidiennement ne sont pas sans répercussions psychologiques et sociales, et tendent à inciter ces personnes à rester enfermées chez elles. Leur invisibilisation pousse également à négliger ces citoyens, qui ont pourtant droit à leur place dans la société.

Par ailleurs, les infrastructures leur sont majoritairement inadaptées, que ce soient les sièges des cinémas qui ne sont pas accessibles, les salons de coiffures, ou encore les salles de classe. Une étudiante me racontait récemment combien elle était soulagée de pouvoir passer ses examens depuis son domicile, les auditoriums de certaines universités étant impraticables. Passer quatre heures assise sur une toute petite chaise avec une tablette intégrée s'apparente parfois à un calvaire physique !

À cela s'ajoutent les discriminations liées à la santé des personnes grosses et les dangers qui y sont liés. Je lisais récemment dans Vice que la pilule du lendemain n'était, par exemple, pas efficace sur les femmes de plus de 75 kg, une information qui n'a pas - ou très peu - été étudiée. C'est par le biais de l'expérience de plusieurs femmes tombées enceinte alors qu'elles avaient pris la pilule du lendemain que nous nous sommes rendu compte de cette limitation.

¹⁹⁷ Globalement, nous savons que la recherche et la science se soucient peu de ces personnes, ce qui a des répercussions sur leur santé.

La thématique de la grossophobie commence à se faire connaître. Des associations se créent et d'autres existent depuis plus longtemps, visant à casser des stéréotypes, à changer les mentalités et surtout, à intégrer cette question dans les politiques publiques de manière transversale.

Peut-être est-il utile de rappeler la nécessité de changer la perception générale des personnes grosses, vues comme irresponsables, incapables de prendre de bonnes décisions pour elles-mêmes et forcément malades. Il est pourtant possible d'être gros et en parfaite santé, ou mince et en mauvaise santé. Ces corrélations ne sont pas automatiques. Il y a donc là un véritable changement culturel à opérer.

Quelles mesures contribuant à lutter contre la grossophobie avez-vous mises en place avec le gouvernement ? Pouvez-vous éventuellement me fournir la liste des soutiens accordés à des associations ou des projets, présents, passés ou futurs, en faveur de cette lutte ? Aujourd'hui, la grossophobie n'est pas explicitement reprise sur la liste des discriminations d'Unia, qui inclut pourtant des discriminations sur l'apparence physique et d'autres liées à la santé. Que pensez-vous d'une reconnaissance comme discrimination à part entière ? Savez-vous si une

Er wordt niet veel wetenschappelijk onderzoek gedaan naar de gezondheidsproblemen van zwaarlijvige mensen.

Sinds enige tijd groeit de aandacht voor fatshaming dankzij organisaties die een mentaliteitswijziging proberen te bewerkstelligen en het probleem op de politieke agenda plaatsen.

Welke maatregelen neemt de regering in de strijd tegen fatshaming? Hebt u een lijst met de organisaties die subsidies krijgen? Denkt u dat het nodig is om fatshaming als aparte vorm van discriminatie te erkennen? Wordt er nagedacht over hoe we de openbare ruimte inclusiever kunnen maken?

réflexion est en cours sur l'aménagement de l'espace public, afin de ne pas exclure ces personnes ?

199

Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.- La politique d'approche intégrée mise en œuvre par le gouvernement bruxellois vise à tenir compte des situations et besoins de toutes les femmes, quelles que soient leurs caractéristiques physiques. Dans ce cadre, la lutte contre la grossophobie est intégrée à la politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes. En effet, le physique demeure un élément central à travers lequel les femmes sont jugées et catégorisées par la société, et ce, dans une plus large mesure que les hommes.

L'approche intégrée de la dimension de genre vise l'intégration de la dimension de genre dans les outils de mise en œuvre des politiques publiques, afin d'assurer à chaque personne un égal accès aux bénéficiaires de ces politiques. À ce stade, aucun projet visant spécifiquement la lutte contre la grossophobie n'a été introduit dans le cadre des appels à projets. Toutefois, si de telles demandes devaient me parvenir, elles feraient bien entendu l'objet d'un examen attentif.

La réglementation régionale, pas plus que la réglementation fédérale, ne fait référence à la grossophobie et à la grosseur comme critère de discrimination. Celui-ci peut toutefois être invoqué, de façon indirecte, en se fondant sur une discrimination sur la base d'une caractéristique physique. Toutefois, l'intégration du critère de la grosseur dans la réglementation permettrait de renforcer significativement les droits de ces personnes et apporterait davantage de clarté concernant la protection contre les discriminations dont elles sont la cible.

L'intégration de ce critère à la réglementation contribuerait effectivement à mieux informer et sensibiliser les personnes concernées de leurs droits, et le public de ses obligations et des difficultés auxquelles elles doivent faire face. L'opportunité de l'intégration de ce critère fera l'objet d'une évaluation dans le cadre des travaux de codification.

Enfin, en ce qui concerne votre question relative à l'espace public, je vous renvoie à la réponse de mon collègue Pascal Smet, dont je vous ai fait part en réunion de commission le 16 mars 2021 dernier.

201

Mme Margaux De Ré (Ecolo).- Je crois que le thème de ce débat constitue vraiment le cœur d'une question intersectionnelle, puisqu'il y a évidemment toute un aspect de genre lié à la grossophobie. Les attentes par rapport au physique des femmes sont en effet encore bien différentes de celles qui concernent celui des hommes.

J'ai également vu, dans un baromètre sur l'emploi datant de 2016, que l'apparence physique restait un critère discriminant majeur et que les femmes en surpoids étaient quatre fois plus discriminées que les autres femmes, qui sont elles-mêmes huit

Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris (in het Frans).- *De Brusselse regering houdt met haar geïntegreerde benadering rekening met de behoeften van alle vrouwen, ongeacht hun lichamelijke eigenschappen. De strijd tegen fatshaming maakt in die zin deel uit van het gelijkemansbeleid. Vrouwen worden immers vaker op hun uiterlijk beoordeeld dan mannen.*

Met de geïntegreerde benadering van de genderdimensie willen we ervoor zorgen dat iedereen de vruchten van het beleid plukt. Momenteel bestaat er geen project dat specifiek aan de strijd tegen fatshaming is gewijd.

Fatshaming wordt niet vermeld in de gewestelijke of federale wetgeving. Mocht dat probleem daar een plaats krijgen, dan zouden mensen met overgewicht meer duidelijkheid krijgen over hoe ze zich tegen discriminatie kunnen wapenen.

Voor het antwoord op uw vraag over de openbare ruimte verwijs ik naar het antwoord van staatssecretaris Smet in de commissievergadering van 16 maart 2021.

Mevrouw Margaux De Ré (Ecolo) (in het Frans).- *Ik denk dat fatshaming samenhangt met het verschil tussen mannen en vrouwen, want voor het vrouwelijke lichaam gelden andere verwachtingen dan voor het mannelijke.*

Het uiterlijk blijft volgens gegevens uit 2016 ook een discriminatiefactor op de arbeidsmarkt. Vrouwen met overgewicht worden viermaal vaker gediscrimineerd dan andere vrouwen, die op hun beurt achtmaal vaker worden gediscrimineerd dan mannen.

- Het incident is gesloten.

fois plus discriminées que les hommes. On voit donc à quel point ce critère est aggravant.

Il me semble que certaines associations qui se préoccupent de la question commencent à émerger. Vous serez donc sans doute amenée à les croiser au détour de tout le travail que vous menez. Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour aborder à nouveau ces questions.

- *L'incident est clos.*